

OUVERTURE DES ETABLISSEMENTS LE 11 MAI BEAUCOUP DE QUESTIONS RESTENT SANS RÉPONSES !

Après l'annonce par le Président de la République d'une réouverture progressive des établissements scolaires à partir du 11 mai, le Snetap-FSU, et sa Fédération, s'interrogent aujourd'hui sur les conditions réelles de mise en application de ce déconfinement dans le système éducatif.

Cette annonce, à ce stade, laisse encore de grandes interrogations sur les modalités exactes du retour dans les établissements dans des conditions garantissant la sécurité et la santé des usagers et des personnels.

Plus spécifiquement, en complément des questions déjà portées pour l'ensemble du système éducatif, dans l'Enseignement Agricole Public nos particularités interrogent doublement sur un retour des élèves, étudiant.es, apprenti.es, stagiaires et des personnels au sein des EPLEFPA :

- des **internats** dans la quasi totalité de nos établissements et pour certains, des hébergements restés ouverts durant la période de confinement pour l'accueil de personnels soignants, de personnes sans domicile fixe, ... ;
- des **réfectoires** parfois sous dimensionnés pour le nombre de repas servis chaque jour et dans lesquels les mesures barrières seront très difficiles à mettre en application, avec une interrogation de fond sur la cohérence du maintien de la fermeture des restaurants et l'ouverture des cantines ;
- un **accueil des élèves 24 h / 24 h** sur 5 jours qui impose aux personnels de vie scolaire une présence spécifique et continue auprès des jeunes, accentuant les difficultés d'application des gestes barrières ;
- des **salles de cours** et plus souvent encore de salles de TP et TD (labo, salles informatiques, ...) occupées à leur maximum ne laissant aucune possibilité de distanciations physiques ;
- des **situations d'enseignement en extérieur** qui exigent des transports en mini-bus là encore ou les mesures de distanciation physique seront très difficiles à mettre en application ;
- des **situations d'apprentissage** qui imposent une proximité avec les élèves notamment lors de l'utilisation de certaines machines ou de manipulations particulières ;
- des **périmètres de recrutement** d'élèves très larges qui, au delà de la question du brassage de population, imposent à ceux-ci / celles-ci l'utilisation de transports en commun ;
- des **apprenti.es** qui reviendront dans les établissements en contact de l'ensemble des apprenant.es, après la période de confinement durant laquelle beaucoup auront poursuivi leur période de formation en entreprise sans que le respect des gestes barrières ne soit garantie pour une partie d'entre elles / eux ;
- des **maîtres de stage** qui, pour certain.es d'entre eux/elles, annoncent ne pas être en mesure d'accueillir les stagiaires sur cette fin d'année scolaire, faute de pouvoir garantir leur santé et sécurité ;
- des établissements agricoles ou bon nombre d'entre eux ne disposent pas de **personnels de santé (infirmier.ères)** ; ou pour un certain nombre d'entre eux/elles volontaires actuellement pour aider les personnels de santé des hôpitaux et EPHAD ;
- une absence de **service social** (assistants sociaux, Conseillers d'orientation psychologues comme à l'EN) en appui pour les publics accueillis et qui auront pourtant subi un confinement intra-familial dans des conditions parfois très difficiles (sur le plan matériel voire moral), une forme de discontinuité scolaire, voire la maladie et ses conséquences pour eux-mêmes ou leurs proches.

A l'ensemble de ces éléments s'ajoutent les effets délétères des réformes qui se traduisent notamment par une **diminution du nombre de postes de fonctionnaires** dans nos établissements et **les mesures profondément anti-pédagogiques touchant aux seuils de dédoublement** mise en application depuis cette rentrée qui augmentent le nombre d'heures en classe entière et réduit d'autant notre capacité à travailler en petits groupes.

Enfin le Snetap-FSU s'interroge sur les moyens de protection (masques, gel, savon, produits désinfectant etc...) et de dépistage (tests, thermomètres à infrarouge), que les pouvoirs publics seront en mesure de mettre à disposition des usagers et des personnels et sans lesquels il semble difficile d'envisager une reprise des activités.

Dans ces conditions le Snetap-FSU s'interroge donc sur la capacité de nos établissements à accueillir du public dès le 11 mai, y compris en cas de reprise partielle ou progressive, terminologie gouvernementale restant à définir et à décliner dans notre appareil public de formation !

Dans ce contexte, et en l'absence de réponses véritables à toutes ces questions, nous nous inquiétons d'une reprise qui ne garantirait pas toutes les conditions sanitaires et de santé pour l'ensemble des usagers et des personnels.

Le Snetap-FSU attend des réponses urgentes et des engagements écrits du Ministère avant que soit envisagé le retour des personnels et du public dans nos établissements et rappelle que la priorité doit être la santé des élèves, étudiant.es, apprenti.es, stagiaires et des personnels. Si les réponses ne devaient pas être à la hauteur de cet objectif, le Snetap-FSU appellera les personnels à s'opposer à une reprise le 11 mai qu'ils jugeraient alors prématurée.

Paris, le 16 avril 2020